

Au lendemain de ses funérailles, esquissons donc rapidement cette vie si bien remplie.

Laurent-Paul-Marie Brac de la Perrière était né, à Sainte-Foy-lès-Lyon, le 23 janvier 1814. Ses études classiques terminées, il alla, en 1833, étudier le droit à Paris. Reçu licencié, le 30 août 1836, il se faisait inscrire, le 25 novembre de la même année, au tableau de l'ordre des avocats de notre ville.

Son entrée au barreau n'était point, chez lui, comme il arrive souvent, l'essai timide et irréfléchi d'un jeune homme qui cherche sa voie. Sans doute, sa vocation eût pu être guidée par des traditions de famille. Deux de ses ancêtres, tous deux honorés des fonctions consulaires, avaient appartenu l'un et l'autre à l'ancien barreau lyonnais. Mais son choix était un acte profondément raisonné et, plus tard, dans une circonstance solennelle, il nous apprendra lui-même que « lorsqu'il était revenu à Lyon, avec ses vingt-deux ans, il avait la passion de la vérité et de la justice et que c'était au barreau qu'il les avait trouvées respectées et servies mieux que partout ailleurs. »

De la Perrière, avocat, est là tout entier. Car c'est surtout quand il se trouvera en présence d'une liberté atteinte ou d'un droit violé, et qu'il sera appelé à défendre la cause du faible et de l'opprimé, que son cœur laissera échapper ces accents émus qui remuaient l'auditoire et qu'il s'élèvera à ces mouvements de haute éloquence, qui lui ont valu une si belle place parmi les plus grands orateurs de notre barreau.

Cette passion profonde pour la vérité et la justice nous explique aussi son attachement au barreau. Il lui est demeuré fidèle jusqu'à la fin, et personne n'a été plus jaloux que lui du maintien de sa dignité et de sa forte discipline.